

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Commandement  
de la gendarmerie outre-mer

**Décision n° 17202 du 11 septembre 2014 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général du commandement de la gendarmerie outre-mer – branche « personnel servant en ambassade »**

NOR : INTJ1414323S

Le commandant de la gendarmerie outre-mer,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision n° 24090 du 3 décembre 2013 (NOR : INTJ1325280S),

Décide:

Article 1<sup>er</sup>

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1<sup>er</sup> octobre 2014:

<b>Galpin, Thomas</b>	Nigend : 152 971	Numéro de livret de solde : 8 010 847
<b>Poncet, Franck</b>	Nigend : 153 608	Numéro de livret de solde : 8 011 176
<b>Kerboas, Gwenaël</b>	Nigend : 155 186	Numéro de livret de solde : 8 012 853

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 11 septembre 2014.

*Le général de corps d'armée,*  
*commandant la gendarmerie outre-mer,*  
B. SOUBELET